

APPEL D'OFFRES 2018-2019

Projets de recherche en économie monétaire, financière et bancaire

Octobre 2018

La **Fondation Banque de France pour la Recherche** lance son appel d'offres à projets. La dotation prévue pour cet appel d'offres peut atteindre cent vingt milles (120 000) euros, répartie en quatre bourses au maximum. Les allocations accordées seront liées au plan de financement des projets. L'objectif est de solliciter des projets de recherche conduisant à des papiers académiques d'actualité dans les domaines de l'économie monétaire, financière ou bancaire.

Les **sujets d'intérêt** incluent, sans que la liste soit limitative, des travaux théoriques ou empiriques dans les domaines tels que:

- Politique monétaire et prix (yc prix d'actifs financiers) : stratégie de politique monétaire et incertitude, intégration de variables financières, données micro et rigidités nominales, interactions avec la politique fiscale, politique de change, politiques non-conventionnelles et normalisation ;
- Croissance potentielle : productivité, rigidités, réformes structurelles ;
- Stabilité financière : concurrence, liquidité, pro-cyclicité, régulation macro-prudentielle, analyse des risques (systémiques ou individuels), crise financière, régulation financière ;
- Institutions financières et marchés financiers : finance verte, innovation financière, finance d'entreprise, structure du bilan ;
- Macroéconomie internationale : déséquilibres globaux, coordination internationale, globalisation et croissance.

Les projets devront aboutir à la production d'un papier de recherche conforme aux critères de soumission d'articles dans les meilleures revues scientifiques internationales. Les lauréats s'engagent à présenter leurs travaux en séminaire à la Banque de France dans les deux ans suivant l'octroi de la bourse, et au cours d'une conférence organisée par la Fondation. En outre, un membre de l'équipe de recherche doit s'engager à effectuer un séjour d'une semaine dans un institut de recherche (université, laboratoire, etc.) en France ou à la Banque de France durant la période de réalisation de la recherche ou à l'occasion de la présentation de celle-ci au séminaire et à la conférence évoqués ci-dessus.

Qui peut candidater ?

La Fondation est attachée à l'égalité et à la diversité. Afin de garantir que ses actions de mécénat reflètent la diversité du monde d'aujourd'hui, la Fondation veille à ce que ses procédures de sélection garantissent l'égalité des chances, de traitement et d'accès de tous les candidats, sans discrimination fondée sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Parmi les mesures qu'elle a prises pour faire de l'égalité des chances et de la diversité une réalité concrète, on peut mentionner :

- La Fondation s'attache à constituer des comités et conseils équilibrés, afin de limiter les risques de discrimination et de partialité. Pour ce faire, elle nomme des membres d'horizons divers et veille à garantir un équilibre en termes de nationalité, de langue et de sexe ;
- Elle rappelle aux membres des comités et conseils chargés d'évaluer les candidatures les principes d'égalité des chances et de traitement ;
- Afin d'encourager les équipes mixtes femmes-hommes ainsi que les équipes de jeunes chercheurs, la Fondation veille à ce qu'à projet équivalent, les projets portés par des équipes mixtes et/ou par des équipes de jeunes chercheurs soient privilégiés (cf.

présélection infra). Sera considérée comme mixte une équipe comprenant des chercheurs des deux sexes. Une équipe de jeunes chercheurs est une équipe dont le membre le plus expérimenté a soutenu sa thèse de doctorat depuis moins de 6 ans.

La Fondation a l'intention de financer au moins un projet proposé par une équipe de jeunes chercheurs.

Afin d'encourager les coopérations internationales, en particulier les coopérations intra Union Européenne (UE) ainsi qu'entre l'UE et d'autres pays, les candidatures sont limitées aux équipes dont au moins un membre a pour affiliation principale une institution située dans l'UE.

Un chercheur ne peut bénéficier de plus de trois bourses de recherche de la Fondation pendant une période glissante de dix ans.

Calendrier

30 novembre 2018: date limite de candidature

Mi-janvier 2019: présélection de 8 projets pour le séminaire de sélection. La présélection effectuée par le Comité d'évaluation est fondée sur les huit critères suivants, chacun étant noté de 1 à 3 points :

1. Le projet de recherche est-il clair ?
2. Est-il pertinent ?
3. Est-il réalisable ?
4. Est-il innovant ?
5. Implique-t-il une collaboration internationale ?
Les candidatures sont limitées aux équipes dont au moins un membre a pour affiliation principale une institution résidant dans l'Union Européenne. Pour les candidatures éligibles, une note de 3 est attribuée à une équipe de recherche multinationale incluant au moins un chercheur basé en France, une note 2 est attribuée aux équipes comprenant uniquement un (des) chercheur(s) basé(s) en France ou aux autres équipes multinationales ; une note 1 est attribuée aux équipes éligibles dont tous les membres sont dans un même pays qui n'est pas la France.
6. Quelle est la crédibilité de l'équipe sur le projet proposé ?
7. L'équipe est-elle mixte femmes-hommes ?
Pour ce critère, une note de 3 sera donnée aux équipes comprenant des chercheurs des deux sexes et aux équipes d'une seule personne, et de 1 point aux équipes de plusieurs chercheurs ne comprenant que des membres d'un même sexe.
8. L'équipe comprend-elle de jeunes chercheurs ?
Pour ce critère, une note de 3 sera accordée aux équipes dont le membre le plus expérimenté a soutenu sa thèse de doctorat depuis moins de 6 ans, une note de 2 sera donnée aux équipes comprenant au moins un chercheur ayant soutenu son doctorat depuis moins de 6 ans, les équipes qui n'entrent pas dans l'un des deux cas précédents recevront 1 point.

Entre fin janvier 2019 et mi-février 2019: séminaire de sélection (45 minutes de présentation du projet devant le comité d'évaluation, le cas échéant via vidéo-conférence).

Entre fin février et mi-mars 2019 : le Conseil d'administration octroie les bourses sur proposition du comité d'évaluation.

Comment candidater ?

Le formulaire de soumission est disponible sur le site de la Fondation <https://fondation.banque-france.fr> (page mécénat/bourses de recherche).

Les formulaires de candidatures devront parvenir par voie électronique au plus tard le **30 novembre 2018** à fondation.rech@banque-france.fr. La Fondation accuse réception des candidatures dans les meilleurs délais.